

**MAIRIE**  
**09 700 BRIE**  
 Tél : 05 61 60 47 80  
 mairie-de-brie09@orange.fr

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

**EDITO du MAIRE**

*Chers concitoyens !*

Ce numéro est majoritairement destiné à vous rendre compte du budget exécuté en 2008 et des projets envisagés pour 2009. Si la comptabilité publique peut sembler complexe, nous avons essayé d'en donner une vision schématique dont le détail est consultable en Mairie. Le budget actuel est sain et permet d'envisager des projets dont la recherche d'une qualité de vie dans notre commune est le moteur, dans le respect de chacun et l'intérêt collectif.

Mais l'on ne peut satisfaire tout le monde et je déplore qu'un des murs de l'Eglise ait servi de support pour adresser des menaces illustrées au « Maire ». Je veux croire à un geste irréfléchi mais j'eus préféré l'expression verbale d'un désaccord !

En cette fin d'été, la fête du village annonce de nouveaux moments de convivialité.

Au nom du Conseil Municipal, soyez les bienvenus à l'apéritif du dimanche 6 septembre 12h30 !

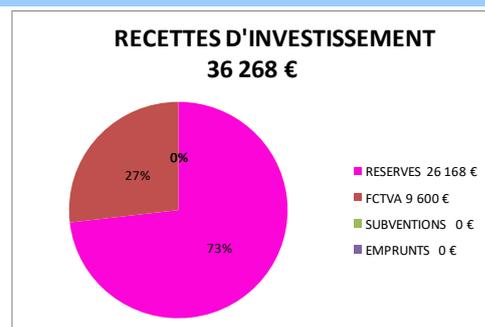
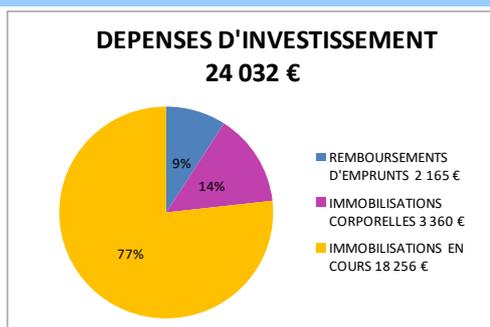
**Isabelle PEYREFITTE**



**LE BUDGET de la commune :**  
**Retour sur le compte administratif 2008**

Le compte administratif reflète l'état des dépenses et recettes réalisées dans l'année civile. Il est l'exécution du budget prévisionnel décidé en Conseil municipal. Un budget communal se présente en 2 sections : **le fonctionnement et l'investissement.**

**La section d'investissement**



**77% des dépenses** se décomposent en :  
 - 8 610 € pour la procédure en cours sur le cimetière  
 - 9 646 € pour les huisseries des bâtiments communaux

**14% des dépenses** soit 3 360 € ont été réalisées pour l'acquisition d'un ordinateur portable, de matériel pour l'entretien des espaces verts et de signalisation voirie.

**9% des dépenses** sont destinées à rembourser la part capital des emprunts con-

tractés dans les années précédentes (éclairage public et 2004 et 2007, voirie en 2003). En 2008, aucun nouvel emprunt n'a été réalisé.

**27% des recettes** sont le FCTVA (récupération de la TVA des investissements réalisés 2 ans auparavant)

**73% des recettes** sont une partie des réserves de la commune.

**5000 € de subventions prévues** ont été versées début 2009.

Sommaire :

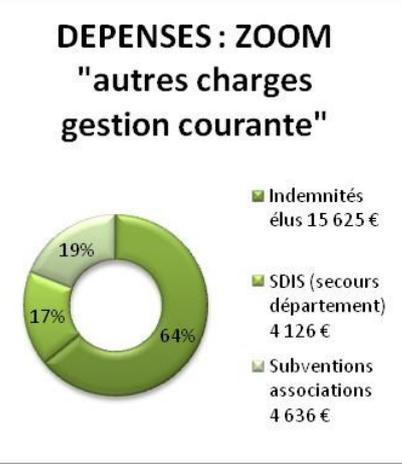
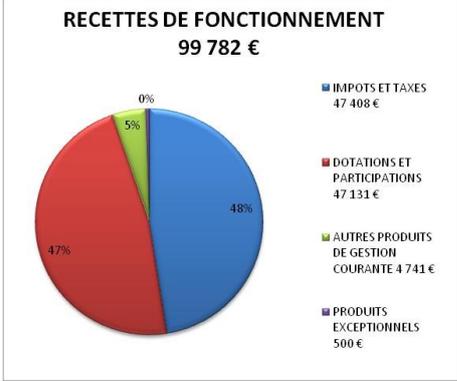
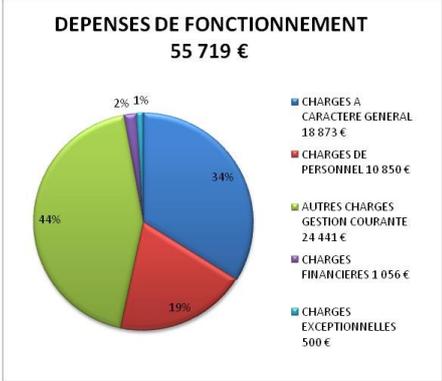
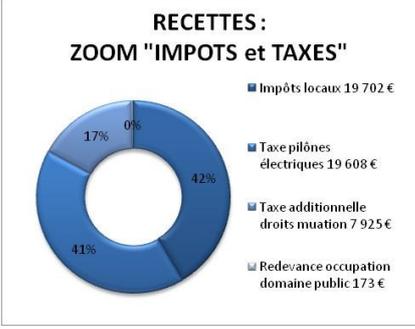
- BUDGET de la commune p 1 et 2
- Programmes d'investissements 2009 p 3
- La VIE du village p 4

**Le CHIFFRE :**  
 Aux élections européennes du 7 juin 2009, le taux de participation pour BRIE a été de 64.4%.  
 La moyenne en Ariège a été de 48%.

**Horaires d'ouverture de la MAIRIE**  
 Mercredi de 9h à 12h  
 Vendredi de 14h à 16h  
 Samedi de 9h30 à 12h30

# LE BUDGET de la commune : compte administratif 2008

## La section de fonctionnement



En 2008, la section de fonctionnement fait apparaître un excédent d'environ 44 000 €. Les dotations (de l'Etat majoritairement) ont été équivalentes aux ressources locales (voir zoom). Le loyer du logement commu-

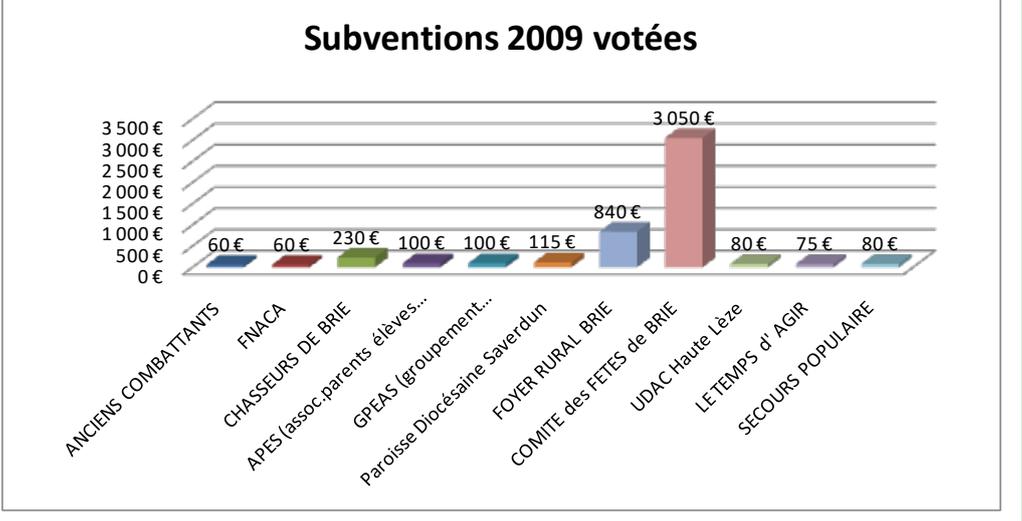
nal et la location de la salle des fêtes ont apporté 4 741 €. Les charges de personnel concernent pour 70% la secrétaire et 30% notre employé communal. Les 18 873 € sont les frais divers de fonctionnement.

**IMPOTS LOCAUX**  
Pour l'année 2009, le Conseil Municipal a souhaité maintenir encore les taux d'imposition de 2008. Ainsi, les TAUX des 4 TAXES sur BRIE sont de :

- taxe d'habitation 3,85%
- taxe foncier bâti 6,31%
- taxe foncier non bâti 55,04%
- taxe professionnelle 4,30%

## Subventions aux associations et impôts locaux

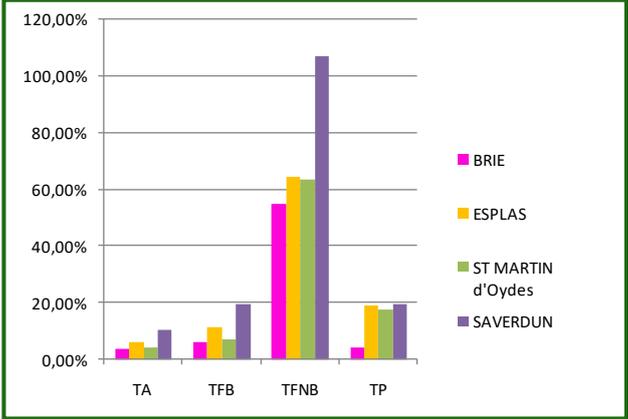
Avec un montant total de 4 790 € voté pour 2009, la commune contribue chaque année à aider au fonctionnement d'associations communales ou locales.



TA=taxe d'habitation,  
TFB=taxe sur le foncier bâti,  
TFNB=taxe sur le foncier non bâti,  
TP=taxe professionnelle

**Commission communale des impôts directs:**  
Présidée par le maire (ou son représentant), cette commission se réunit annuellement et vérifie les évolutions sur les habitations et leurs dépendances. Elle valide les données recueillies par les services fiscaux pour le calcul des bases d'imposition.

**Comparons-nous à nos voisins ! (www.taxex.com)**



## LE DOSSIER : investissements 2009

### BATIMENTS COMMUNAUX : poursuivre de la rénovation

Comme évoqué dans le journal précédent, les bâtiments communaux nécessitent une nouvelle tranche de travaux.

Ainsi un dossier de demande de subventions a été déposé afin d'envisager les opérations suivantes pour la Mairie en particulier :



- remplacement de la toiture et isolation du grenier
- changement des fenêtres et de la porte d'entrée
- isolation du sol + revêtement et isolation d'une partie de façade

Le mode de chauffage et la mise en conformité de l'accès pour personnes à mobilité réduite seront programmés en 2010.

Un renfort d'isolation est également prévu pour le logement communal.

Deux fenêtres sont aussi à changer à l'Eglise.



Montant prévisionnel des dépenses = 29 630 € HT



**PROFITER de l'ENERGIE du SOLEIL et LIMITER les émissions de CO2 :** La communauté des communes subventionne les particuliers pour l'installation des panneaux solaires (60 €/m<sup>2</sup>). Renseignements 05 61 67 84 43



### BACS à DECHETS MENAGERS : aménager et paysager les aires



Pour bien vivre avec nos déchets et sensibiliser chacun au tri, il faut en donner une image positive !

C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé de mettre en œuvre un programme d'aménagement de tous les sites de la commune avec pour triple objectif :

- \*Inciter et faciliter le geste de tri des habitants (proximité, attractivité des lieux)
- \*Permettre le travail des ripeurs dans de bonnes



conditions (bacs sur sol stabilisé...)

\*Garantir la salubrité de la commune

Ce programme concerne tout autant les bacs du village que les écarts, mais aussi le point d'apport des verres et papiers (église et cimetière méritent mieux que des dépôts de déchets !).

Dès mi-septembre, une réunion « sur le terrain » sera proposée aux villageois afin de leur présenter la nouvelle organisation envisagée dans le bourg. Pour les écarts, les sites ne devraient pas changer, mais s'enjoliver !

Montant prévisionnel des dépenses = 23 191 € HT



**Pour ces 2 projets, la commune s'est vue notifier l'attribution de 50,3 % de subventions (Département, Région, Etat). Après une mise en concurrence, les travaux pourront commencer.**

### TAXE OM

La Communauté des Communes perçoit la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) TAUX 2009 = 15,5% Le coût de collecte et traitement des déchets revient à plus de 100€/habitant/an.

## Les délibérations importantes du Conseil Municipal

### Terrain multi activités :

En séance du 26 mars 2009, suite au non respect de l'arrêté réglementant les horaires d'accès, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de fermer le stade de basket/hand-ball. Par arrêté du 16 mai 2009, son accès est désormais interdit. Sa mise à la vente pour opération immobilière a été votée par 5 voix

pour, 1 abstention et 2 voix contre.

### Acquisition de foncier :

Le 27 janvier 2009, l'acquisition d'une 2<sup>ème</sup> partie de la propriété de Mr SEGUELA a été adoptée à l'unanimité. Depuis le 12 août, la commune est donc propriétaire de 2500 m<sup>2</sup> en bordure de la Vignasse (105 000 € + frais acte notarié). Une partie de ce terrain

devrait être destinée aux jeux de ballon de nos enfants.

### Etude énergétique :

Le 24 juillet 2009, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de déposer une demande de subvention (ADEME et Conseil Général) pour la réalisation d'un diagnostic énergétique sur le bâti communal.

## L'espace de la vie citoyenne et associative

Nous souhaitons la bienvenue aux familles nouvellement installées dans notre commune, sur la place du village, derrière la Mairie, au lotissement « l'Eglise », ainsi qu'aux Baronies.

Le village s'anime  
d'enfants !

### CARNET ROSE

- le 29 janvier, Céline DUPUY met au monde JOHAN pour le plus grand bonheur du papa Benoit DESCOINS

- le 31 janvier, le petit THOMAS vient enchanter le foyer de Lisa et Denis BERGERON

FELICITATIONS !



# VIE du Village

## FETE de BRIE les 4-5-6 septembre

### VENDREDI 4

20h30 Concours de belote

### SAMEDI 5

14h Concours de pétanque

18h30 Apéritif

20h30 MOUNGETADE

Adultes 12€

Enfants (6 à 12 ans) 6€

22h BAL avec l'orchestre

**EPSILON**

### DIMANCHE 6

Adultes 7€

Enfants (6 à 12 ans) 3€

15h30 Jeux pour les enfants

17h Démonstration de danse country par le Foyer Rural de Brie

18h30 Apéritif

20h30 Soirée disco animée par « DJ CALOU »

Réservations au 05 61 60 29 72 ou 09 60 01 00 24

### CARNET NOIR

René LAVAIL, enfant de BRIE, est décédé le 19 mai à l'âge de 89 ans. Une mémoire du village est partie...

### Journée pour les enfants

Le 13 mai, une journée co-organisée avec l'association « Le Temps d'Agir » sur le thème de l'alimentation, a regroupé 14 enfants de 6 à 14 ans. Cette journée d'activités s'est clôturée par la présentation aux parents et amis d'une chanson, le « rap à légumes », que les enfants avaient composée .... l'après-midi.



Lisa BERGERON, animatrice de l'association « le Temps d'Agir »

## Foyer Rural : découvrir nos paysages

### Dans le Vicdessos :

Par un dimanche ensoleillé de Mars, une ballade en raquettes jusqu'au col de Grail a permis à des randonneurs amateurs de s'oxygéner ! (matériel fourni par le foyer rural)

### Le sous-sol tarasconnais :

Le 19 Avril, Violaine et Philippe JARLAN ont encadré une journée spéléo-découverte.



Nous avons pu admirer une grotte proche d'Ussat, qui a certainement suscité des vocations parmi les jeunes explorateurs de Brie.

### Balade gourmande dans nos coteaux:

Co-organisée avec l'association « le Temps



d'Agir », la Balade Gourmande du 17 juin a fait découvrir à certains, retrouver à d'autres, quelques éléments

de la commune dont nous avons dégusté les produits. Trois étapes gourmandes ont permis d'apprécier la qualité de vie à BRIE et les divers paysages au détour des sentiers de randonnée.

Les quelques 70 participants ont parfois souffert sous le soleil,

mais garderont un excellent souvenir de cette ballade qui en appelle d'autres ! Un grand merci à ceux qui ont participé, et aux agriculteurs qui ont contribué au succès de cette journée.



**Samedi 19 Septembre : 19h salle des fêtes**  
Assemblée Générale du foyer rural (apéritif)